

## **Les rejets polluants des soudières mobilisent la Moselle**

by La Tribune - mardi, mars 23, 1999

<https://www.correspondances.fr/les-rejets-polluants-des-soudieres-mobilisent-la-moselle/>

**L'Agence de bassin Rhin-Meuse rejette les projets de Solvay et Novacarb qui souhaitent augmenter leur production de carbonate de sodium, moyennant une augmentation des rejets de chlorures dans la Moselle. Les deux soudières affirment jouer leur avenir sur cette autorisation.**

Le comité de bassin Rhin-Meuse, dont l'avis est consultatif, vient de rejeter la demande des soudières meurthe-et-mosellanes de Solvay et de Novacarb d'augmenter leur production de carbonate de sodium de 30 %. Un accroissement présenté comme « *stratégique* » par les deux industriels, par ailleurs concurrents.

Novacarb (400 salariés) souhaite augmenter de 150.000 tonnes une production actuelle de 600.000 tonnes par an, moyennant un investissement de 218 millions de francs. A Dombasle, Solvay (600 salariés) entend pour sa part investir 311 millions de francs pour passer sa production de 700.000 tonnes à 900.000 tonnes. Les deux industriels récusent tout chantage à l'emploi, mais laissent clairement entrevoir un arrêt d'exploitation si leur demande n'obtenait pas l'agrément de la préfecture de région lorraine, puis du conseil supérieur des installations classées. Conscients de l'enjeu environnemental de leur projet, Solvay et Novacarb entendent consacrer respectivement 72 et 138 millions de francs à l'augmentation des capacités de leurs bassins de stockage du chlorure de calcium et assurent que l'augmentation de 30 % de leur production n'engendrera « *que* » 8 % de rejets supplémentaires dans la Moselle.

### **40 kg de chlorure par seconde**

L'argument ne convainc guère les collectivités locales situées en aval des soudières, à commencer par le conseil général de la Moselle, qui, fait exceptionnel, a boycotté la réunion du 17 mars.

Sur son parcours français, la Moselle traverse un bassin de population d'un million d'habitants. La rivière est déjà fortement polluée à cause de la présence d'industries papetières en amont, d'industries de transformation fortement consommatrices d'eau et d'une concentration importante de nitrates dans ses affluents.

Aucune décision n'interviendra avant la fin de l'année. Un délai que les protagonistes du dossier parviendront peut-être à utiliser pour trouver un terrain d'entente.